LES PERSPECTIVES 2020

Poursuivre le renforcement de notre partenariat avec les acteurs économiques de notre territoire, les partenaires, collectivités locales et départementales…
Travailler avec l'État, la Région, le Conseil Départemental dans le cadre des nouvelles dispositions.
Développer le PACEA (Obj autant que les 1er accueils), l'AOA (Obj : 60) et les sessions TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) sur l'ensemble du territoire de la Mission Locale de la Côte des Bar puisque l'ensemble des conseillers est maintenant formé, en ajoutant une demi-journée de CV Compétences et CV Autonomie (Obj à chaque Cohorte GJ)
Poursuivre la Garantie Jeunes (Obj 88) et le Parrainage (Obj 15 Individuel et 5 Collectif).

ACTIONS 2020 :

☞Forum Alternance Bar-sur-Aube
☞Participation au Forum Saisonnalité de Dienville
☞Actions CV Compétences / AOA (Accompagnements d'Orientation Approfondie)
☞Mise en place du PIAL (Parcours d'Intégration pour l'Apprentissage de la Langue) en partenariat avec la MPT de Bar sur Aube
☞Projet BRSA
☞Actions sur les Invisibles
☞Poursuivre l'assise de la Mission Locale sur Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine. Maintenir les 8 lieux d'accueil qui permettent de repérer et accompagner les jeunes pour qu'ils accèdent à l'emploi et à la formation en étant au plus près du terrain
☞Actions sur la lutte contre le déccrochage scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale

FONCTIONNEMENT AU 31/12/2019

La Mission Locale de la Côte des Bar est présidée par Marion QUARTIER maire de Marolles-lès-Bailly.

Conseil d'Administration

Il est composé de 4 collèges :

1er Collège : collectivités territoriales

- **Le Président du Conseil Régional** ou son représentant, Mr Philippe BORDE,
Le Président du Conseil Départemental ou son représentant, Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT,
Le Président de la Communauté de Communes de Bar-sur-Seine, Mme Marion QUARTIER,
Le Président de la Communauté de Communes de Vendeuvre-Soulaines ou son représentant Mr Pierre FRISON
Le maire de Bar-sur-Aube ou son représentant, Mr Régis RENARD, conseiller municipal
Le maire de Bar-sur-Seine, Mr Marcel HURILLON,
Le maire de Brienne- le-Château ou son représentant, Mr Joël MOLINARO, Conseiller municipal
Le président de la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube, ou son représentant, Mr David LELUBRE

2ème Collège : administrations et organismes publics

Le Sous-Préfet de Bar-sur-Aube, Mme Emilia HAVEZ,
La directrice de UD10 de la DIRECCTE, Mme Armelle LEON,
Le directeur de la Direction Territoriale Pôle emploi ou son représentant, Mme Carole MATHE,
La Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale ou son représentant, M. Frédéric BABLON

3ème Collège : partenaires économiques et sociaux

Le président de l'Association des chefs d'entreprises de la Région de Bar-sur-Aube, Mr Christian AUBERTIN,
Le président du Syndicat général des Vignerons ou son représentant, Mr Joël FALMET,
Le président de la Chambre de métiers et de l'Artisanat de Troyes ou son représentant, Mme Christelle BERTRAND
Un représentant des syndicats de salariés Mr Michel BACH
Le président du CCAS de Bar-sur-Aube
ou son représentant, Mme Evelyne BOCQUET,
Le président du CCAS de Mussy-sur-Seine ou son représentant, Mr Henri PETIT DE BANTEL

4ème Collège : associations

Le Président de la Maison pour tous de Bar-sur-Aube, ou son représentant Mr Yann FOREST,
La présidente de Trait d'union- Maison pour tous de Vendeuvre-sur-Barse, Mme Sylviane COIRIER,
La présidente de l'association intermédiaire « Du cœur au travail »,
Mme Francine LEBON,
Le président de L'Entraide ou son représentant
Membre es-qualité, Mr Alain OLIVEIRA,
Mme Laurence CAILLET, retraitée

Équipe de la Mission Locale :

2 sites permanents : 12,07 ETP
Directrice : Christiane HOUËL
Conseillers Emploi Formation :
Estelle ARLOT, Estelle HOUDIER, Laurence CANTREL, Valérie JACQUEMIN, Florence PETIT, Florence VINCENT, Zoé LALLEMENT, Bruno GIAMBETTA
Conseillères Garantie Jeunes : Sophie CARRE, Laurie DUFAUT
Conseillère Bénéficiaires du RSA : Carmen NOGENT
Assistante administrative Garantie Jeunes : Cintia TAVARES
Assistante administrative : Meltem DANISKAN
Comptable : Jonathan CHRETIEN

Structure financière de la Mission Locale :
Le financement de la Mission Locale est à 100%,public au titre de sa mission de service public par délégation de l'État.
Quatre financeurs principaux : l'État, le Conseil Régional, le Conseil départemental et les collectivités territoriales.
La Mission Locale participe aux groupes de réflexion et d'ingénierie tant au niveau local que régional :
- Association Régionale des Présidents des Missions Locales,
- Animation Régionale des Missions Locales,
- ANDML/UNML (rencontres thématiques nationales des directeurs)
- SPEP (Service Public de l'Emploi de proximité)
- SPER (Service Public de l'Emploi Restreint)
- Commission pluridisciplinaire
- Commission FAJ, RSA, GJ…
- CCAS Bar sur Aube et Mussy sur Seine

NOS ACTIONS ET NOS PARTENARIATS EN 2019

LE PARRAINAGE :

Le parrainage est un accompagnement bénévole et personnalisé d'une durée moyenne de 6 mois, réalisé par un parrain ou une marraine sur la base du partage de son expérience professionnelle.
La relation Parrain/Parrainé établit des passerelles entre le monde de l'entreprise et le jeune. Elle propose une démarche complémentaire aux actions des conseillers Mission Locale. Elle démystifie l'entreprise et le contexte de la recherche d'emploi.
Le parrainage permet également au jeune de pouvoir s'inscrire dans une dynamique concrète dans ses démarches liées à sa recherche d'emploi ou de projet professionnel.
Il contribue aussi à « modifier » le regard des entreprises sur les jeunes.
En 2019, 14 jeunes ont intégré le dispositif Parrainage individuel (hors GJ). 7 hommes et 7 femmes et 8 cohortes parrainés.
14 parrains assurent les accompagnements des jeunes dont 7 femmes, 6 sont actifs et 8 sont retraités.
2 jeunes ont été accompagnés en moyenne par un parrain.

L' AOA :

L'accompagnement Orientation Approfondie est une étape dans l'accompagnement destiné aux jeunes 16-25 ans de la Mission Locale. L'AOA vise à permettre à chaque jeune qui a besoin d'aide à l'orientation, de construire un projet réaliste et réalisable de vie, de formation professionnelle, d'accès à l'emploi, dans une logique d'orientation tout au long de la vie avec une prise en compte des réalités socio-économiques du territoire. La durée est de 4 mois. La Mission Locale fait émerger leurs compétences, leur projet professionnel, effectue un stage pour découvrir le métier et le valider et les emmène visiter les entreprises et leurs propose entre autre un atelier Mobilité sur Troyes. 32 Jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif en 2019 contre 13 jeunes en 2018.

Sous-préfecture Bar-sur-Aube

NOS PERMANENCES DELOCALISEES EN 2019

- **Brienne-le-Château** : tous les mercredis à la Mairie, toute la journée.
- **Essoyes** : tous les jeudis après-midi à la Mairie.
- **Les Riceys** : Les mardis matin (sur RDV)
- **Mussy-sur-Seine**: les mercredis matin (2 fois par mois) à la Mairie.
- **St-Parres-les-Vaudes** : les vendredis après-midi (2 fois par mois) à la Mairie.
- **Vendeuvre-sur-Barse** : tous les lundis après-midi au centre social Trait d'Union et les jeudis après-midi

RAPPORT D'ACTIVITE SYNTHETIQUE 2019

Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n' abandonne jamais!

MISSION LOCALE RURALE DE LA COTE DES BAR

Site de Bar-sur-Aube :
9 rue du Collège, 10200 BAR SUR AUBE
03.25.27.31.13
barsuraube@mlcotedesbar.fr

Site de Bar-sur-Seine :
25 rue du 14 juillet, 10110 BAR SUR SEINE
03.25.38.17.28
barsurseine@mlcotedesbar.fr

missionlocaledelacotedesbar missionlocaleruraledelacotedesbar

Site web : https://mlocalecotedesbar.wixsite.com//2020

Mission Locale de la Côte des Bar Grand Est

QUELQUES CHIFFRES MISSION LOCALE EN 2019

- 2 SITES PERMANENTS, 6 LIEUX DE PERMANENCES
- 12.07 ETP (EQUIVALENT TEMPS PLEIN)
- 236 NOUVEAUX ACCUEILS
- 876 JEUNES ACCOMPAGNES
- 5 619 ENTRETIENS INDIVIDUELS PHYSIQUES ET COLLECTIFS
- 6,41 ENTRETIENS EN MOYENNE PAR JEUNE
- 77 JEUNES ENTRES EN GARANTIE JEUNES (16-25 ANS SANS SELECTION)
- 110 NOUVEAUX PPAE (ACCOMPAGNEMENTS POUR POLE EMPLOI)
- 270 JEUNES EN PACEA DONT 228 ENTREES EN PACEA DONT 77 PACEA GJ
- 490 CONTRATS DE TRAVAIL
- 2 CONTRATS PEC SIGNES DONT 1 RENOUVELLEMENT EN 2019
- 82 ENTREES EN FORMATION
- 147 PMSMP (STAGES ENTREPRISES)
- 253 JEUNES AIDES PAR LE PACEA (45171 € SOIT 178.54 € PAR JEUNE) (ACCOMPAGNEMENTS ML)
- 48 DOSSIERS FAJ POUR 5 060 €
- 11 FAJ COLLECTIFS (FONDS D'AIDES AUX JEUNES) : 8 AVEC DU CŒUR AU TRAVAIL (DONT 7 EN CHANTIER PATRIMOINE ET 1 EN CHANTIER SERVICES) ET 3 AVEC L'ENTRAIDE
- 20 SESSIONS TRE (TECHNIQUES DE RECHERCHE D EMPLOI)
- 14 PARRAINS (14 JEUNES PARRAINES EN INDIVIDUEL ET 8 COHORTES GJ PARRAINEES)
- 32 JEUNES ENTRES SUR LE DISPOSITIF AOA
- VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
- CRASH TEST A L'EPIDE DE LANGRES
- RENCONTRE AVEC LE PREFET DE L'AUBE
- DON DU SANG

LES PREMIERS ACCUEILS EN 2019

Sexe	Nb jeunes 1er accueil 2019	Nb jeunes 1er accueil (année n-1) 2018
F	110	100
H	126	117
Total	**236**	**217**

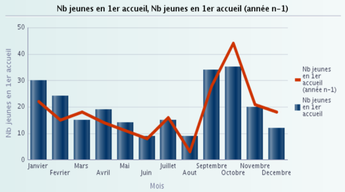

LES JEUNES ACCOMPAGNES

Sexe	Nb jeunes accompagnés	Nb jeunes accompagnés (année n-1)
F	446	486
H	430	448
Total	**876**	**934**

EMPLOIS ET FORMATIONS

En 2019, sur 1539 jeunes en contact, 876 jeunes accompagnés dont 626 JDI (Jeunes en Demande d'Insertion)
490 entrées en situation « Emploi » :

CDD > 6 mois : 85
CDD < 6 mois : 352
CDI : 44
Création d'entreprise : 4
Service civique: 6
Contrat Alternance : 12
Retour à la Scolarité : 9
PMSMP : 144 (Stages Entreprises)
Formations : 82 dont 28 qualifiantes

5619 entretiens individuels physiques et collectifs ont été réalisés soit une moyenne de **6.41** entretiens par jeune accompagné sur les 2 structures.

Nous avons accueilli **236** nouveaux jeunes au cours de l'année 2019 dont 208 NEET.

AIDES AUX JEUNES ET A LA MOBILITE 2019

1/ FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) :

Ce dispositif est financé par le Conseil Départemental de l'Aube et il est destiné à soutenir financièrement les jeunes les plus en difficultés dans leurs démarches d'insertion professionnelle ou sociale.
En 2019, pour la Mission locale de la Côte des Bar 31 dossiers ont été demandés pour un montant de 3400€.

2/ PRÊT DEUX ROUES :

Les jeunes n'ayant pas de moyen de locomotion pour se rendre en stage ou en emploi sont dirigés vers les parcs mobylettes de l'ESMPSE sur Bar sur Aube et du « Cœur au travail » sur Bar sur Seine.

	Nombre de demandes	Nombre de Kms	Nombre de jours de prêt
Cœur au travail (Bar-sur-Seine)	4 jeunes	1423 Km	58 jours
Entraide (Bar-sur-Aube)	1 jeune	/	116jours

3/ FONDS D'AIDE AUX JEUNES COLLECTIFS :

Les Maisons pour Tous de Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château et de Vendeuvre-sur-Barse peuvent accueillir pour une semaine de travail des jeunes en difficultés. Cette expérience leur apporte une aide financière en contrepartie d'une activité professionnelle et, parfois, une découverte d'un nouveau domaine professionnel comme la maçonnerie ou l'animation.

En 2019, 3 missions ont été proposées par la Maison Pour Tous de Bar-sur-Aube.

Sur Bar sur Seine, 8 FAJ Collectifs ont été proposés sur les chantiers d'insertion Du Cœur au Travail. 7 jeunes ont été positionnés sur le chantier Patrimoine et 1 jeune sur le chantier Services.

4 projets « mobilité » sur Bar-sur-Seine par Boutique Boulot.
7 jeunes ont été positionnés dont 2 jeunes qui ont obtenus le permis B.

JEUNES OFFRES DE SERVICE DE LA MISSION LOCALE

1/ SESSIONS DE TECHNIQUES DE RECHERCHE D EMPLOI (TRE) :

L'Atelier de Recherche d'Emploi est un appui ponctuel personnalisé, qui s'adresse aux jeunes en recherche d'emploi. L'animateur en charge des ateliers, amène les jeunes à se poser des questions et à construire leurs réponses.

Cet atelier se déroule en 4 thèmes :
- Jour 1 : Le CV
- Jour 2 : La Lettre de motivation / L'Entretien d'embauche
- Jour 3 : Le CV Compétences

8 sessions TRE pour les 8 cohortes GJ ont été réalisées en collectif soit 77 jeunes et 12 sessions TRE hors GJ ont été réalisées en individuel ou en collectif soit 21 jeunes (12 hommes et 9 femmes).
50 cv et 52 lettres de motivations ont été réalisés.

2/ CONNAISSANCES VERS LES COMPETENCES (CV Compétences) POUR FAVORISER L ACCES A L EMPLOI :

CV Compétences permet aux jeunes d'élaborer des CV et des lettres de motivation adaptés aux offres d'emploi, et différents des candidatures classiques que les entreprises reçoivent régulièrement. Les conseillers ML aident le jeune, à faire la synthèse de toutes ses compétences, aptitudes et savoir-être. Le jeune doit traduire ses savoir-être par des aptitudes et compétences personnelles, sociales, organisationnelles ou artistiques au travers de comportements (adaptabilité, discrétion, esprit d'analyse,…) par des verbes d'action. A partir de ces verbes, il lui est alors plus facile d'illustrer ses capacités, de prendre confiance et de savoir se vendre auprès d'une entreprise.

L'équipe a été formée au nouveau module « CV Compétences Autonomie », qui permet de faire le diagnostic des jeunes en ciblant les freins à travailler.

28 jeunes ont réalisé CV Compétences (dont 15 jeunes en Garantie jeunes) et 30 jeunes ont réalisé CV Autonomie (dont 16 jeunes en Garantie jeunes).

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

1/ PROJET PERSONNALISE D ACCOMPAGNEMENT VERS L EMPLOI (PPAE) au 31/12/2019 :

Ce programme est financé par Pôle Emploi avec qui le réseau des Missions Locales a signé un accord.
Nous avions pour objectif 110 PPAE. 132 jeunes ont été orientés et 110 jeunes ont démarrés l'accompagnement en PPAE. (49 hommes et 61 femmes)

	Bar-sur-Aube	Bar-sur-Seine	Brienne-le-Château
Total	49	34	27

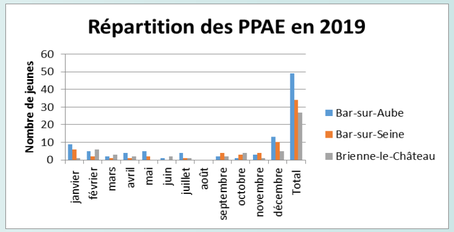

2/ GARANTIE JEUNES

Objectif : L'objectif de la Garantie Jeunes est d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie grâce à un parcours dynamique d'accompagnement global social et professionnel, vers et dans l'emploi ou la formation.

Public bénéficiaire : Jeunes de 16 à 25 ans révolus, français ou étrangers en situation régulière et disposant d'un titre de séjour valant autorisation de travail.
Jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation).
Jeunes vivant hors du foyer des parents ou au sein de ce foyer sans recevoir le soutien financier de leur part.
Jeunes dont les ressources ne dépassent pas le RSA
Ils sont prêts à s 'engager dans un accompagnement intensif.

Au 31/12/2019 :
77 jeunes ont intégré la GJ soit 8 Cohortes : 3 Cohortes BSA soit 40 jeunes, 3 Cohortes BSS soit 29 jeunes et 1 cohorte Brienne le Château soit 8 jeunes. Soit 35 femmes, 42 hommes dont 30 mineurs,.96 sorties GJ dont 22 sorties positives (20%).

3/ BI-LAN

CDI	7 (dont 1 temps partiel)
CDD	8
Nombre de jours en entreprise (PMSMP)	612 jours (113 PMSMP)
Apprentissage	3 (2 CAP et 1 BAC Pro)
Retour en formation initial	1
Renouvellement GJ de 6 mois	2
Bilans de santé	77
Permis de conduire	2 permis obtenus et 10 en cours

CLEA (bilans savoirs de base)	38
CVPP	4
Poinfor (compétences de base-remise à niveau)	7
entreprises partenaires	87
Parrains/marraines GJ	8
Sorties pour déménagement	1
Sorties RSA	2
Exclusion pour abandon	3

PACEA-PACEA PIAL 2019 :

Le PArcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes, unique et adaptable aux besoins du jeune.
227 jeunes ont signés un PACEA dont 146 jeunes Hors GJ (106 femmes et 121 hommes). Au total 337 PACEA sont en cours.

En 2019 nous avons consommé 97.71% de l'enveloppe allouée (PACEA HORS GJ) soit : **45 171€ , 253 jeunes ont pu bénéficier de cette allocation interstitielle. Montant moyen par jeune : 178,54 €**

En 2019, nous avons consommé pour les PACEA GJ (Garantie Jeunes) une enveloppe de : **410 923,45€ pour 80 jeunes en moyenne par mois. Montant moyen versé par jeune : 429,39 €**
Le parcours d'intégration par l'acquisition de la langue (PIAL) par les Missions Locales en faveur des jeunes étrangers a été signée le 8 octobre 2018 par la déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle et le directeur général des étrangers en France.

Le PIAL est une phase spécifique du PACEA, réservée aux jeunes étrangers extra-européens qui ne disposent pas du niveau minimal de maitrise du français leur permettant d'entrer dans les dispositifs de droit commun d'insertion sociale et professionnelle et à fortiori d'accéder au marché du travail.

En 2019, nous avions un objectif de **4 jeunes** à entrer sur le dispositif.
Une enveloppe de **5 818 €** a été consommée pour 5 jeunes dont 1 femme.